



Apolline Sauvage

L'essentiel pour comprendre les questions éducatives

CONSTRUIRE SON ORIENTATION : ENTRE RÊVE(S) ET RÉALITÉ

La réforme du baccalauréat général de 2018 en quelques points

- Les élèves doivent choisir 3 spécialités, parmi 13, en Première et en abandonner une en Terminale afin de se spécialiser, contraignant par la suite leurs opportunités d'orientation :
- Du fait des difficultés d'organisation et d'un manque de ressources, tous les établissements ne dispensent pas tous les enseignements de spécialité.
- Le contrôle continu compte pour 40 % de la note finale du baccalauréat.
- La réforme a engendré un éclatement du groupe classe en raison de la pluralité des parcours possibles.

Les trois doublettes de spécialités les plus choisies en Terminale



*histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP).
Source : DEPP n° 22.19 - Juin 2022

Orientation et incertitudes vocationnelles

Le terme **incertitudes vocationnelles** désigne les difficultés des élèves du secondaire comme du supérieur d'opérer des choix d'orientation qui soient définitifs et qui leur permettent de suivre un parcours linéaire. Être incertain·e de son orientation, c'est donc émettre des doutes et avancer dans son parcours scolaire à tâtons. En rendant plus précoce les choix de spécialisation des élèves, la réforme du baccalauréat général peut freiner l'expression des incertitudes vocationnelles des élèves. L'orientation reste un processus co-construit, faisant intervenir une grande diversité d'acteur·rices.

L'orientation scolaire, qu'elle soit qualifiée de « réussie », de « contrainte » voire de « ratée », ne se limite pas à de simples choix d'étude réalisés par des élèves selon leur performance scolaire. Au contraire, elle reflète aussi une stratification sociale des filières, du secondaire au supérieur, renforcée par les réformes récentes du baccalauréat. Les choix d'orientation ont, par ailleurs, un impact émotionnel significatif sur les élèves selon leurs caractéristiques socioéconomiques, de l'enthousiasme à l'angoisse, en passant par la colère et la frustration. Le rôle du personnel éducatif semble alors être de guider et de soutenir les élèves tout en reconnaissant leurs défis émotionnels et leurs compétences, le plus indépendamment possible de leur origine sociale.

Les séries générales et surtout la série scientifique accueillent plus fréquemment les enfants d'origine aisée alors que les séries technologiques et professionnelles scolarisent surtout les enfants d'origine populaire. (Merle, 2017, p. 63)

QUALIFIER L'ORIENTATION

Réussie, contrainte, par défaut, éclairée, l'orientation est souvent qualifiée de diverses manières selon les choix opérés par les élèves et les contraintes socio-économiques qui les déterminent. Une orientation peut ainsi être qualifiée de « réussie » lorsque les décisions des élèves sont « éclairées » par une juste évaluation de leurs capacités et par l'écoute des conseils du personnel éducatif. En revanche, une orientation « par défaut » peut être ressentie comme « contrainte » lorsque les choix des élèves sont écartés par des tiers, comme les responsables de formations et les enseignant·es, considérant que le niveau des élèves n'est pas suffisant pour rejoindre les filières demandées. Qualifier l'orientation revient donc généralement à l'évaluer selon des critères normatifs, définis par l'adéquation supposée entre niveau des élèves et prestige des filières demandées. Ces qualifications sont d'autant plus classantes qu'il apparaît que les élèves « les plus performant·es d'un point de vue scolaire » doivent s'inscrire dans les formations les plus exigeantes sur le plan académique et que les élèves « aux résultats plus faibles » devront se restreindre à des filières moins élitistes. Par exemple, le lycée général et, plus encore, les disciplines scientifiques sont perçus comme des formations réservées aux élèves les plus « doué·es ». Au contraire, certains cursus, notamment artistiques et littéraires, sont souvent considérés comme moins exigeants et sont alors conseillés aux élèves moins « travailleur·ses », à quelques exceptions près.

Qu'est-ce que le « petit supérieur » ?

S. Orange a développé la notion de « petit supérieur » pour désigner les filières courtes du supérieur, professionnalisantes et encore perçues comme peu sélectives.

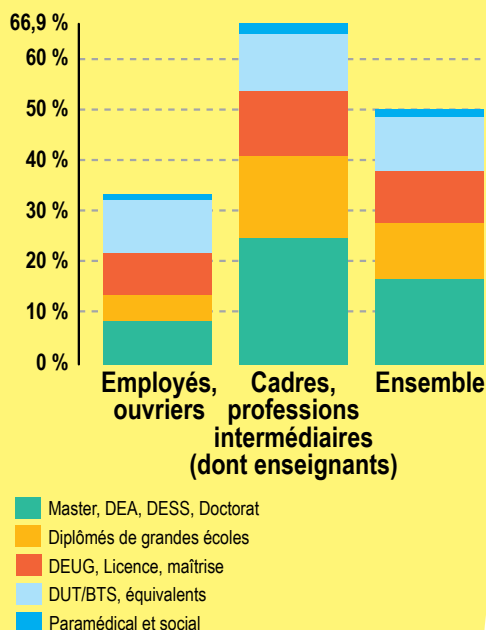
1 Ces filières d'une durée de 2 à 3 ans se sont développées dans les années 1950-1960 et étaient considérées comme des voies de promotion sociale et de professionnalisation pour les enfants issu-es de familles défavorisées et/ou quittant habituellement tôt le système scolaire.

2 Le petit supérieur a connu une forte expansion pour faire face à la deuxième massification scolaire des années 1980-1990. Les formations courtes et professionnalisantes devaient permettre une insertion rapide et certaine dans le monde du travail.

3 Aujourd'hui, il souffre encore d'une répartition très forte des élèves selon leur origine sociale, révélatrice d'une véritable démocratisation de l'enseignement supérieur (Merle, 2021).

Un accès au supérieur et un choix de filières conditionnés à l'origine sociale

En moyenne sur 2019-2021, 32 % des enfants d'employés et ouvriers âgés de 25 à 29 ans déclarent détenir un diplôme d'enseignement supérieur, contre près de 67 % des enfants de cadres et de professions intermédiaires (dont enseignants) ; 4 % des premiers déclarent détenir un diplôme d'une grande école contre environ 18 % des seconds.



UNE HIÉRARCHIE DES FILIÈRES

Le prestige symbolique d'une filière s'accompagne encore aujourd'hui de sa fermeture sociale et économique, dans le secondaire comme dans le supérieur. En effet, dans l'enseignement supérieur aussi, les filières sont socialement hiérarchisées. Les classes préparatoires et les grandes écoles sont choisies par les élèves de classes supérieures et/ou les élèves réussissant le mieux sur le plan académique, tandis que les sections de technicien supérieur (STS) et les instituts universitaires de technologie (IUT) sont souvent destinés à un public socialement moins favorisé et moins « performant » sur le plan scolaire. L'Université joue dans cette structure un rôle particulier, où cohabitent des filières élitistes (droit, médecine) et d'autres moins « prestigieuses », accueillant des publics de ce fait hétérogènes. Ainsi, dans la continuité des « choix » scolaires du lycée, la sélectivité voire l'élitisme de quelques cursus rend certains choix plus légitimes que d'autres dans le supérieur, notamment depuis la mise en place des plateformes [Parcoursup](#) (2018) et [monmaster.fr](#) (2023).

Les classements scolaires ne concernent pas seulement les premiers et les derniers de la classe. Dès l'enseignement secondaire, ils mettent en cause une hiérarchie plus fine construite sur la dignité attribuée aux filières, aux disciplines, aux établissements auxquels sont attribués des niveaux de prestige très différents. Le problème vient de ce que le prestige des uns ne peut véritablement s'établir sans le mépris des autres. (Dubet, 2006, p. 42)

Pourtant, le « petit supérieur » (Orange, 2009) n'est pas synonyme d'une orientation manquée puisque ces filières peuvent de fait offrir des perspectives professionnelles claires, tout en étant géographiquement accessibles.

UNE CO-CONSTRUCTION DE L'ORIENTATION SOUS CONTRAINTE

Malgré les discours politiques de revalorisation des choix d'orientation et cette nécessité de dépasser les à priori précédemment explicités, l'orientation contrainte, voire « ratée », après le collège unique existe bel et bien. Résultat d'un processus multifactoriel de décrochage scolaire vécu par des élèves issu-es de classes sociales défavorisées, les filières professionnelles dans le secondaire et les filières courtes et professionnalisantes dans le supérieur apparaissent toujours pour de nombreuses familles comme des choix contraints, l'élève n'ayant pas « le niveau scolaire » pour aspirer à d'autres formations.

Les pratiques professionnelles du personnel d'éducation et les politiques publiques d'accompagnement à la réussite partagent actuellement cet enjeu de faire réussir et faire progresser des élèves appréhendés comme des « vaincus de la compétition scolaire » (Dubet, 2006). Leur objectif est de lutter contre le décrochage scolaire et de faire en sorte que l'établissement et les enseignant-es soient des leviers à l'insertion professionnelle. Les notions « d'effet établissement » et « d'effet enseignant » permettent de désigner leur rôle dans l'épanouissement et la réussite des élèves dans une formation donnée, choisie ou contrainte. Cependant, l'essor du privé dans le supérieur montre que les familles cherchent malgré tout à contourner par d'autres moyens cette démocratisation ségrégative de l'enseignement. L'enseignement supérieur privé apparaît alors comme un refuge à la sélectivité et à la spécialisation croissante des élèves. L'accessibilité de ses formations sur le plan économique reste source d'inégalités.

ÉMOTIONS, RÊVES ET FAISABILITÉ DES PROJETS

Parce qu'elle est qualifiée différemment selon le niveau et les ambitions des élèves, l'orientation peut générer diverses émotions du côté des élèves. Certains travaux ont ainsi permis d'examiner comment l'anxiété, notamment en mathématiques, du fait du poids de cette discipline dans l'orientation et des expériences scolaires négatives qui lui sont liées, pouvait avoir des conséquences sur les performances scolaires, en particulier chez les filles. De même, le concept d'auto-efficacité (Bandura, 2003) a donné l'occasion de relier la croyance en ses propres capacités à sa réussite effective, soulignant l'importance de la confiance en soi dans les performances académiques et dans les anticipations générées du marché de l'emploi. Enfin, l'étude des attentes différenciées envers les filles et les garçons, qu'elles soient exprimées par les parents ou les enseignant-es, a donné l'occasion de comprendre comment se construisent les aspirations des élèves. De fait, faire des choix d'orientation c'est aussi parvenir à jongler entre des aspirations individuelles et des (pré-)dispositions co-construites par la structure familiale et les institutions scolaires.

LA REPRODUCTION DES CONTRAINTES DE L'ORIENTATION : QUELLES RÉALITÉS POUR LE PERSONNEL D'ÉDUCATION ?

Face à ces constats, il faut se questionner sur la position que les acteurs et actrices de l'enseignement peuvent adopter pour éclairer activement l'orientation des élèves, indépendamment de leurs caractéristiques socio-économiques (profession des parents, origine géographique, etc.). Les enseignant-es, par exemple, jouent un rôle crucial, tant sur le plan affectif que sur le plan informationnel, en ce qui concerne l'orientation scolaire.

C'est également en anticipant des risques d'échec inégaux que les enseignants influent sur lesdits « vœux » d'orientation : pour guider leurs élèves, ils les invitent à choisir leur orientation non seulement en fonction de leurs notes, mais en s'appuyant également sur d'autres éléments situés socialement.
(Blanchard, 2016, p. 60)

Loin de porter seul-es la responsabilité de leurs biais et de leur reproduction, ils et elles peuvent toutefois participer à la lutte contre ces stéréotypes implicites en faisant preuve d'une certaine vigilance, en particulier face à l'autocensure des filles et des bon-nes élèves de milieux défavorisés. Depuis la réforme de 2018, le personnel d'éducation portent par ailleurs une responsabilité supplémentaire dans les décisions d'orientation même s'ils et si elles se saisissent très différemment des nouveaux outils mis en place, notamment de Parcoursup, selon leur formation et leur établissement. Il est cependant évident que leur marge de manœuvre reste principalement contrainte par les moyens dont ils et elles disposent pour agir dans un contexte de multiplication et de diversification de leurs missions.

Autocensure :

fait de se détourner volontairement de certaines filières en supposant qu'elles ne sont pas « faites » pour soi, que ce soit à cause d'une sous-évaluation de ses capacités ou d'un sentiment d'inadéquation entre son origine sociale et le public de la filière visée. Le concept est critiqué, car il responsabilise l'élève et nie les effets de son origine sociale sur ses représentations de l'avenir.

Auto-efficacité :

fait de présenter un intérêt durable dans des activités où on se sent efficace et à l'aise. Ainsi, les garçons ont plus confiance que les filles dans leurs compétences en mathématiques, ce qui engendre, de leur part, un investissement plus durable dans cette discipline.



La fiche avenir : les dilemmes de Parcoursup exemplifiés

L'un des enjeux de Parcoursup est la minimisation des échecs dans le supérieur par le biais d'une « gestion prédictive des bacheliers » (Bodin et Orange, 2019, p. 217). La fiche avenir est, dans ce cadre, un dispositif qui accompagne les élèves de Terminale dans leur orientation sur la plateforme. Elle est renseignée par les enseignant-es qui doivent évaluer la capacité de leurs élèves à effectivement réussir dans les filières demandées. Un tel dispositif pose des questions d'équité des notations, d'investissement des enseignant-es dans les commentaires individuels et dans la définition même de la « cohérence » des trajectoires étudiantes. Il participe d'ailleurs à la reproduction d'inégalités socioscolaires (Couto et Valarcher, 2022).



QUELQUES RÉFÉRENCES POUR ALLER PLUS LOIN

Pour citer cet **Edubref** :

Sauvage, A. (2024). Construire son orientation : entre rêve(s) et réalité. *Édubref* 21, juin. ENS de Lyon

BIBLIOGRAPHIE

L'*Édubref* propose un essentiel sur une question éducative analysée dans des travaux de recherche issus de différentes disciplines. Il mobilise un choix de références dans une visée de médiation scientifique.

- Bandura, A. (2003). *Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle*. De Boeck Université.
- Bell, L. (2021). Climat de lycée et risque de décrochage scolaire : le cas des élèves en orientation contrainte. *Revue française de pédagogie*, 211, 49-61.
- Belghith, F., Carvalho, H., Ferry, O. et Tenret, E. (2019). L'orientation étudiante à l'heure de Parcoursup. Des stratégies et des jugements socialement différenciés. *OVE Infos* 39.
- Blanchard, M. (2021). Genre et cursus scientifiques : un état des lieux. *Revue française de pédagogie*, 212, 109-143.
- Blanchard, M. (dir.) (2016). *Sociologie de l'école*. La Découverte.
- Blanchard, M., Orange, S. et Pierrel, A. (2016). *Filles + Sciences = une équation insoluble ?* Rue d'Ulm-Cepremap.
- Bodin, R. et Orange, S. (2013). *L'Université n'est pas en crise. Les transformations de l'Enseignement supérieur : enjeux et idées reçues*. Éditions du Croquant.
- Bodin, R. et Orange, S. (2019). La gestion des risques scolaires. « Avec Parcoursup, je ne serais peut-être pas là » *Sociologie*, 10(2), 217-224.
- Bourdieu P. et Passeron J.-C. (1970). *La Reproduction*. Éditions de Minuit.
- Buisson-Fenet, H. (dir.) (2024, à paraître) *Orientation : subir ou choisir ?* ENS Lyon.
- Couto, M-P. et Valarcher, M. (2022). La motivation au pied de la lettre. Construction et expression des aspirations scolaires sur Parcoursup. *L'Orientacion scolaire et professionnelle*, 51(1), 41-75.
- Delès, R. (2018). *Quand on n'a « que » le diplôme... Les jeunes diplômés et l'insertion professionnelle*. Presses Universitaires de France.
- Dubet, F. (2006). Ce que l'école fait aux vaincus. Dans : Gaëtane Chapelle (dir.), *Améliorer l'école* (pp. 37-49). Presses Universitaires de France.
- Endrizzi, L. (2021). En STS et en IUT, les étudiants sont différents. *Cahiers pédagogiques*, 569.
- Jellab, A. (2021). L'orientation scolaire en France ou de la distillation fractionnée : Des inégalités modulées par l'organisation du système éducatif et par des effets de contexte. *Administration & Éducation*, 171, 35-44
- Lauricella, M. (2023). Parcoursup : réguler et rationaliser l'accès à l'enseignement supérieur. *Dossier de veille de l'IFÉ*, 142, janvier. ENS de Lyon.
- Lauricella, M. (2023). Jeunesses rurales et enseignement supérieur: des choix sous contraintes. *Édubref*, 16, IFÉ-ENS de Lyon.
- Lemètre, C., et Orange S. (2016). Jeunesses rurales – jeunesses ordinaires, *Savoir/Agir*, 37(3), 9-13.
- Merle, P. (2021). Comment réduire la ségrégation scolaire ? *Germinal*, 3, 210-219.
- Merle, P. (2017). *La démocratisation de l'enseignement*. La Découverte.
- Mizzy, A. (2022). La gestion émotionnelle de Parcoursup. Une épreuve entre inégalités de ressources et d'incertitudes. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 51(1), 137-162.
- Oller, A.-C. (2020). *Le coaching scolaire*. Presses Universitaires de France.
- Orange, S. (2009). Un « petit supérieur » : pratiques d'orientation en section de technicien supérieur. *Revue française de pédagogie*, 167, 37-45.

NUMÉROS SPÉCIAUX DE REVUES

- Guyon, R. (2023). Où va l'enseignement supérieur ? Enjeux, continuités, ruptures [numéro thématique]. *Diversité*, 202.
- Houssement C., et Loarer E. (dir.) (2023). Orientation et numérique - 1 [numéro thématique]. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 52(1).

DOCUMENTS INSTITUTIONNELS

- Dauphin, L. (2021). *Des choix de spécialités plus classiques en première comme en terminale pour les élèves d'origine sociale favorisée* (n° 21.22) [note d'information de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)]. Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

